

Règles aménagées -11ans Interdépartemental

2024-2025



Âges 2014-2015-2016
(2017 sur dérogation)



Temps d'exclusion

Temps d'exclusion : 2 minutes avec
remplacement du joueur



Engagement

Engagement du GB pour le 1er tiers-
temps (avec coup de sifflet). Engagement
au centre pour les 2ème et 3ème tiers-
temps



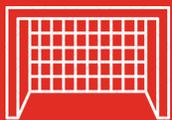
Nombre de joueur

5 joueurs de champ + 1 GB
12 joueurs sur la FDME mais 10
joueurs maximum sont préconisés :
En effet un joueur ne devrait pas
rester plus de 18mn sans jouer



Jeu

Jeu sur grand terrain
Jet de 7m exécuté à 6m
Le réducteur de but prolonge la barre transversale
Changement attaquant / défenseur interdit y compris en infériorité
numérique



Gardien de But

En dehors de sa zone, le GB
participe au jeu d'attaque ou de
défense.



Temps

3 x 12 mn pour un match sec
3 x 10 mn pour un tournoi à 3

Mi-temps de 5 mn
1 temps mort par équipe et par
période



Ballon

Féminin : Taille 0
Masculin : Taille 0
Le gonflage du ballon doit
permettre sa préhension par les
joueurs
PAS DE BALLONS SURGONFLES



Programmation

Programmation possible des
rencontres en semaine
En cas de report, le dispositif
défensif sera celui en vigueur à la
date où le match aura lieu
Pas plus d'une rencontre par
semaine

2024-2025



Calendrier et dispositifs défensifs

(Quel que soit le dispositif défensif la défense individuelle stricte¹ est interdite)

Pour la coupe et les brassages les dispositifs sont ceux du niveau bas

Du 3 novembre 2024 au 21 Décembre 2024

1ère Période

Défense tout terrain homme à homme
Remise du GB avec coup de sifflet

2e Période

Défense tout terrain homme à homme
Remise du centre

3e Période

Défense Libre
Remise du centre

Du 24 Décembre 2024 au 30 Juin 2025

1ère Période

Défense tout terrain homme à homme
Remise du GB avec coup de sifflet

2e Période

Défense 1/4
Remise au centre

3e Période

Défense Libre
Remise du centre



Pour les équipes qui ne suivent pas ou ponctuellement les aménagements du jeu :

- 1er signalement : Prise de contact avec l'entraîneur pour échanger avec lui sur le match concerné et éventuellement consulter les images disponibles.
- 2nd signalement : Déplacement d'un technicien lors d'un entraînement pour éclaircir le vision des choses de l'entraîneur – possibilité de suivre une rencontre pour s'assurer de la véracité du signalement.
- 3ème signalement : la COC se réserve le droit de sanctionner l'équipe.

Le signalement du non-respect des aménagements du jeu ou tout autre problème pendant une rencontre pourra être annoté sur un formulaire en ligne qui sera effectif en début de saison et qui sera mis à disposition de tous les clubs.

